



Édition du 15 février 2017

NOUVELLES DE L'AQIS

29e édition de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle

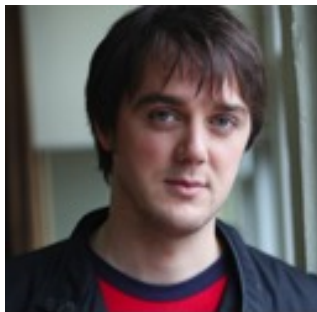
Pour la 29e édition de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle, prévue du 12 au 18 mars 2017, Vincent-Guillaume Otis (Babine, District 31) et Gabrielle Marion-Rivard (film Gabrielle, pièce Abimés récemment présentée au théâtre Denise-Pelletier) réitèrent leur collaboration pour la cause de la déficience intellectuelle. Cette importante semaine vise à sensibiliser la population et à démystifier la déficience intellectuelle, dans le but de mettre en lumière nos ressemblances et ainsi favoriser l'inclusion de ces personnes. Partout en province, les associations travaillant en déficience intellectuelle organiseront des activités permettant à la population de se rapprocher des personnes vivant avec une déficience intellectuelle et de briser les préjugés.

La Semaine québécoise de la déficience intellectuelle sera lancée mercredi, le 8 mars 2017 dans le cadre du vernissage de l'événement *D'un œil différent* qui a pour mission la promotion du talent artistique des personnes vivant avec une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme. Cet événement a comme principal partenaire Le Support – Fondation de la déficience intellectuelle, dont Vincent-Guillaume est également le porte-parole.

Lire le communiqué de presse



Gabrielle Marion-Rivard



Vincent-Guillaume Otis

L'AQIS prend position sur le projet de loi contre la maltraitance (projet de loi 115)

L'AQIS a pris position sur le projet de loi visant à lutter contre la maltraitance des aînés et des personnes en situation de vulnérabilité (projet de loi 115).

Après avoir analysé le projet de loi, l'AQIS a déterminé qu'il n'allait pas assez loin pour protéger correctement les personnes ayant une déficience intellectuelle.

Dans un **mémoire déposé** à l'Assemblée nationale, nous avons demandé à ce que les personnes ayant une déficience intellectuelle soient mieux protégées et que les problématiques particulières qu'elles peuvent vivre soient prises en compte. L'AQIS continue ses représentations avec la ministre et différents acteurs du milieu afin de s'assurer que les droits de ses membres soient respectés.

Évaluation de la politique À part entière par l'OPHQ

L'AQIS participe à la démarche d'évaluation de la politique À part entière que l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) est actuellement en train de mener.

Les 30 et 31 janvier, Roger Duchesneau, président de l'AQIS, Anik Larose, directrice générale de l'AQIS et Samuel Ragot, agent de promotion et de défense des droits, ont participé à des réunions avec l'OPHQ afin d'évaluer la politique *À part entière* sur l'intégration sociale des personnes handicapées.

Un ensemble de commentaires formulé par l'AQIS et d'autres partenaires communautaires ont été retenus et une rencontre plus large avec des représentants des différents ministères doit se tenir le 24 février 2017. L'AQIS s'assurera à cette occasion de défendre les droits des personnes ayant une déficience intellectuelle et de leur famille.

Un résumé des rencontres ainsi que l'avis de l'AQIS sur l'évaluation de la politique devraient être publiés après la rencontre du 24 février.

L'AQIS devient membre du RQ-ACA

L'AQIS a joint le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA). Cette instance est composée de regroupements et d'organismes nationaux en action communautaire autonome.

Le RQ-ACA a pour mission, entre autres, de défendre et promouvoir les intérêts de ses membres, d'assurer leur représentation et de les informer. Il vise aussi à favoriser la consultation, la concertation et la mobilisation.

Pour plus d'information

Développer le partenariat entre les organismes communautaires et les élus des différents paliers gouvernementaux

Dans le cadre de la rencontre annuelle entre l'AQIS et les présidents et directeurs de ses associations membres qui aura lieu le 1er avril prochain, M. Jean-François Plouffe, chargé de dossiers collectifs et de communications pour Action Autonomie - le collectif pour la défense de droit en santé mentale de Montréal – exposera des stratégies pour mieux développer le partenariat entre les organismes communautaires et les élus des différents paliers gouvernementaux afin de favoriser l'atteinte d'un objectif commun : l'amélioration de la qualité de vie de la population.

Diplômé en sciences politiques de l'UQAM, Jean-François Plouffe cumule plus de 25 années de militantisme politique et de soutien aux organismes communautaires. Il a été attaché politique et responsable des relations avec les organismes, au bureau de comté de la députée d'Hochelaga-Maisonneuve de 1993 à 2001, puis conseiller au développement socio-communautaire à la Corporation de développement de l'Est (CLD/CDEC de l'Est de Montréal) de 2001 à 2014. Il est également et surtout le père de Félix, un jeune homme de 20 ans,

ayant un trouble du spectre de l'autisme et une déficience intellectuelle.



L'AQIS transmet un avis à la Commission des affaires publiques

Dans le cadre des consultations particulières à l'égard du document intitulé "Consolider le Régime pour renforcer l'équité intergénérationnelle", l'AQIS a produit un mémoire sur un point très particulier.

En fait, nous dénonçons le fait que les personnes qui bénéficient de la rente de retraite pour invalidité du Régime des rentes du Québec (RRQ) se voient obligées de prendre une retraite anticipée du RRQ à 60 ans, alors que toute autre personne qui a droit aux prestations du RRQ peuvent choisir de commencer à les retirer entre 60 ans et 70 ans. Dépendamment du moment que celles-ci choisissent, leur prestation mensuelle sera réduite, à vie, de 36% (à 60 ans), ou égale au montant qu'elles ont droit (à 65 ans) ou encore bonifiée à 142% (à 70 ans).

Nous considérons que les personnes ayant de graves limitations fonctionnelles (au point de recevoir des rentes d'invalidité) sont discriminées et appauvries par la mesure qui les oblige à retirer précocement leur rente.

Pour lire l'avis

PRÊTS, DISPONIBLES ET CAPABLES

Un modèle PDC de soutien par un accompagnateur-instructeur dans la région métropolitaine

Prêts, disponibles et capables résulte d'une démarche pancanadienne et d'une intention d'ouvrir le marché du travail régulier aux personnes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme.



A bien des égards, PDC sensibilise et soutient les employeurs dans l'embauche de personnes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme. Cette démarche vise à favoriser la confiance des employeurs et la capacité d'embaucher des personnes ayant une déficience intellectuelle et un trouble du spectre de l'autisme, en emploi régulier, sans subvention salariale. PDC contribue aussi à identifier et à mettre en place des mesures d'accommodement nécessaires pour créer des pratiques inclusives de recrutement, de sélection, d'accueil, d'intégration et d'encadrement

notamment par le biais du financement du soutien au participant. Au Québec, depuis octobre 2014, plus de 100 emplois ont été comblés par la collaboration entre PDC et ses partenaires des services spécialisés de main d'œuvre. Cependant, une dizaine d'emplois ont été perdus par un manque de ressources accompagnatrices pour l'employé et l'employeur. L'accompagnement en milieu de travail est l'une des nombreuses mesures d'accommodement potentielles. Selon l'environnement de travail et les besoins spécifiques de l'employé, la présence d'accompagnateur-instructeur peut être nécessaire.

Pendant une trentaine de semaines, l'AQIS, par le biais de PDC et ses partenaires, explorera un modèle d'accompagnateur-instructeur. Ce projet résulte d'une consultation auprès des partenaires principaux des services d'aide à l'emploi tenue pendant l'automne 2016.

PDC définit essentiellement un accompagnateur-instructeur comme quelqu'un qui fournit des mesures flexibles de soutien personnalisé à une personne qui a été embauchée pour un travail spécifique. S'appuyant sur l'expertise des services externes de main d'œuvre dans l'évaluation des besoins des candidats PDC et les conditions de travail présentes dans les entreprises démarchées, un chargé de projet complétera l'équipe de PDC. Son rôle consistera à mettre en oeuvre un modèle de soutien par un accompagnateur-instructeur. Ainsi, il fédèrera des professionnels pouvant soutenir la transition professionnelle des employés qui vivent avec une déficience intellectuelle ou un TSA.

L'accompagnateur-instructeur est une ressource additionnelle qui fera préalablement l'objet d'une approbation par le conseiller en emploi. Cette forme de soutien sera évaluée par un conseiller en emploi et sera principalement fournie directement à l'employé. L'accompagnateur-instructeur devra encourager la liaison avec l'employeur et les collègues de travail pour s'assurer que les mesures d'adaptation nécessaires soient bien mises en place. La clé du succès de l'accompagnement est que l'accompagnateur veille en permanence à soutenir la personne pour qu'elle développe son autonomie. Les accompagnateurs-instructeurs doivent aussi encourager le dialogue entre l'employeur et l'employé en misant sur cette relation naturelle.

L'histoire de réussite de Harnois Groupe pétrolier

Véritable ambassadeur de l'embauche inclusive, Harnois Groupe Pétrolier s'est démarqué avec le programme PDC.

Nous vous partageons ce mois-ci, l'**histoire de réussite** de cet employeur et de son employé.



Appui dans le démarchage

Une entreprise de votre région souhaite embaucher ? N'hésitez à contacter un membre de l'équipe de PDC afin de suggérer des noms d'entreprises.

Nos activités de sensibilisation permettront à ces entreprises d'ouvrir leur porte à l'embauche inclusive.

Pour informations contacter :

Amélie Duranleau, Coordonnatrice provinciale
AQIS- Programme Prêts, disponibles et capables – Bureau de Montréal
514-725-7245 poste 31
aduranleau@deficiencointellectuelle.org

François Breton, Coordonnateur provincial
AQIS-Programme Prêts, disponibles & capables – Bureau de Québec
418-622-7144, poste 104
fbreton@deficiencointellectuelle.org

LE SUPPORT, FONDATION DE LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

À l'occasion de la SQDI, La Fondation s'associe à Village des Valeurs

Pour souligner la 29^e édition de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle, quatre magasins Village des Valeurs (VVS) s'associe à la Fondation Le Support pour en faire la promotion et recueillir les dons des clients. Les magasins situés sur Pie-IX et Ontario, Jean-Talon et Langelier, Jean-Talon et Décarie et Greenfield Park demanderont une contribution monétaire aux magasiniers lorsqu'ils paieront leurs achats à la caisse.

Cette première initiative entre les deux organisations permettra de faire la promotion de la cause de la déficience intellectuelle auprès du public et d'amasser des fonds pour la Fondation. Du 8 au 19 mars, les quatre magasins VVS inciteront leurs clients à donner des sous pour la déficience intellectuelle tout en leur remettant une documentation sur la Fondation et la déficience intellectuelle.

Nous sommes très heureux de cette collaboration avec notre principal client. Cette initiative nous permettra de mieux faire connaître notre Fondation et la cause que nous soutenons. De plus, il s'agit d'une autre étape dans notre stratégie de diversifier nos sources de revenus et de susciter les dons monétaires de la part de la population.



NOUVELLES EN BREF

Mobilisation pour le retour des indices d'augmentation des loyer, l'AQIS appuie les groupes communautaires face à la Régie du logement

En janvier, la Régie du logement du Québec a décidé de ne plus publier les indices d'augmentation des loyers comme elle le faisait par le passé. Ces indices permettent aux locataires de se faire une idée des hausses proposées par les propriétaires et de pouvoir mieux négocier ces éventuelles hausses.

En arrêtant de publier ces indices, la Régie du logement venait affaiblir la position des locataires dans les négociations concernant les baux locatifs. Cette décision aurait été particulièrement dommageable aux plus vulnérables d'entre nous qui vivent déjà suffisamment de difficultés au quotidien. L'AQIS s'est donc jointe aux nombreux organismes de défense de droit qui ont dénoncé cette mesure et a écrit à la Régie du logement, ainsi qu'au ministre Coiteux. Vous pouvez consulter la lettre en [cliquant ici](#).

Suite à la mobilisation des groupes communautaires, le gouvernement du Québec a demandé à la Régie du logement de réinstaurer les indices d'augmentation des loyers. Il s'agit d'un gain fort important pour les plus vulnérables et pour les groupes de défense de droits!

Les indices d'augmentation des loyers sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.rdl.gouv.qc.ca/fr/actualites/fixation-de-loyer-2017-exemple-suppl%C3%A9mentaire-de-calcul>

Guide des mesures fiscales provinciales et fédérales à l'intention des personnes handicapées

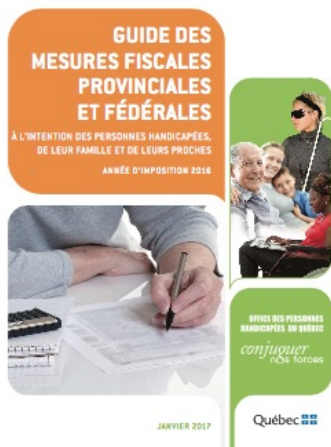
L'Office des personnes handicapées du Québec est heureux de vous annoncer la publication du Guide des mesures fiscales provinciales et fédérales à l'intention des personnes handicapées, de leur famille et de leurs proches pour l'année d'imposition 2016.

Comme son nom l'indique, ce guide présente les mesures fiscales provinciales et fédérales destinées aux personnes handicapées, à leur famille et à leurs proches. Conçu pour que l'information soit facile à comprendre, il est mis à jour chaque année, juste avant la période des déclarations de revenus. Tout comme l'édition précédente, la première partie du guide pour l'année d'imposition 2016 traite des mesures provinciales, et la deuxième, des mesures fédérales. Chaque partie inclut les sections suivantes :

- les crédits d'impôt non remboursables;
- les crédits d'impôt remboursables;
- les déductions fiscales;
- les exemptions et remboursements de taxes;
- les autres mesures particulières pouvant s'appliquer.

Pour chacune de ces catégories, les mesures sont présentées sous forme de fiches détaillées qui expliquent en quoi elle consiste, les critères d'admissibilité, comment procéder pour en bénéficier ainsi que les conditions qui s'appliquent, s'il y a lieu. Dans ces fiches, vous trouverez également les coordonnées de l'organisation à laquelle vous pouvez vous adresser pour obtenir les formulaires à remplir ainsi que des renseignements complémentaires au besoin.

Pour télécharger le guide [cliquez ici](#)



Prestation de décès pour couvrir les frais funéraires

Il est assez connu que le Régime des rentes du Québec (RRQ) offre 2 500\$ pour aider à payer les frais funéraires d'une personne qui a cotisé au RRQ.

Il est aussi relativement connu qu'une personne qui n'a pas cotisé au RRQ mais qui retire des prestations d'aide sociale ou de solidarité sociale peut recevoir aussi 2 500\$, mais dans ce cas, par le biais du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, via son Centre local d'emploi.

Mais ce qui est peu connu, c'est que même si une personne ne bénéficiait pas du Programme d'aide sociale ou de solidarité sociale, elle peut avoir droit à ce montant si elle n'avait pas d'argent pour payer ses frais funéraires.

Pour plus d'information, suivre ce lien et les autres qu'il contient :

<http://retraitequebec.blogspot.ca/2017/01/et-si-on-parlait-de-deces.html>

BABILLARD

Pétition pour ramener Jonathan Cadieux chez ses parents

Suite à la réorganisation du réseau de la santé et des services sociaux, sous prétexte d'harmoniser les services pour les rendre plus équitables, le CISSS de la Montérégie-Ouest a changé la formule qui fonctionnait très bien depuis une dizaine d'année, en coupant drastiquement les heures de répit spécialisé attribuées aux parents de Jonathan Cadieux, un jeune homme ayant une déficience intellectuelle.

Résultats : N'ayant plus suffisamment de répit, les parents, ont été contraints de se séparer de leur fils et de l'envoyer dans une résidence spécialisée où il passe tout son temps les bras attachés le long du corps afin qu'il ne se blesse pas. À la maison, les parents n'utilisaient ces contentions qu'exceptionnellement.

Ironie du sort ? Ces nouveaux services qui séparent une famille unie qui s'en trouve déchirée coûtent beaucoup plus chers aux contribuables.

Nous vous encourageons à signer la pétition et à la faire suivre à toutes les personnes qui ont à cœur de ne pas séparer indûment les familles:

<https://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-6487/index.html>

Programme d'études pour les étudiants ayant une DI ou TSA

La Cité d'Ottawa offre une formation de deux ans sur les habiletés à développer en communauté ainsi que sur les habiletés en lien avec le travail pour les étudiants qui ont une déficience intellectuelle légère et/ou un trouble du spectre autistique pour faciliter l'intégration sociale. Ils sont actuellement à la recherche d'étudiants autonomes qui pourraient assister à des cours en lien avec leurs intérêts (bureautique, foresterie, policier, petite enfance).

Ce programme d'études termine cette troisième année avec succès. Celui-ci était initialement offert aux étudiants de l'Ontario, il l'est MAINTENANT pour les étudiants du Québec!

Veillez contacter Annie Gagnon pour toutes questions ou pour manifester votre intérêt :

Annie Gagnon, Ms. Pséd
Intervenante / Intégration communautaire par l'éducation
École des sciences sociales et humaines
La Cité
Téléphone : 613-742-2493 poste 2153
Courriel : aggagno@lacitec.on.ca

2PAR2, les deux font la paire au Rendez-vous du cinéma québécois

Nous vous avons présenté dans l'Ébruiteur express d'avril 2016, le projet d'une étudiante au DESS en design d'événements à l'UQAM, qui portait sur les rencontres improbables.

Maude Frenette-Roy avait choisi pour son projet final, de travailler avec des personnes vivant avec une déficience intellectuelle. Son projet « 2PAR2, les deux font la paire », a réuni, le temps d'un cours, des personnes vivant avec une déficience intellectuelle et des danseurs de swing. Le tout a été capté sur vidéo, dans le but d'en faire un court-métrage.

Le court-métrage a été sélectionné et sera présenté dans le cadre des Rendez-vous du cinéma québécois le 27 février prochain, à la Cinémathèque québécoise. Pour en savoir plus et découvrir le projet, suivre ce lien: <http://www.rvcq.com/films/2par2-les-deux-font-la-paire>

